



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE



LE PLAN D' ACTIONS EAU DOM

Conférence des acteurs du 15 octobre 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

MARTINIQUE



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Martinique

www.developpement-durable.gouv.fr

ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN EAU MARTINIQUE

rappel

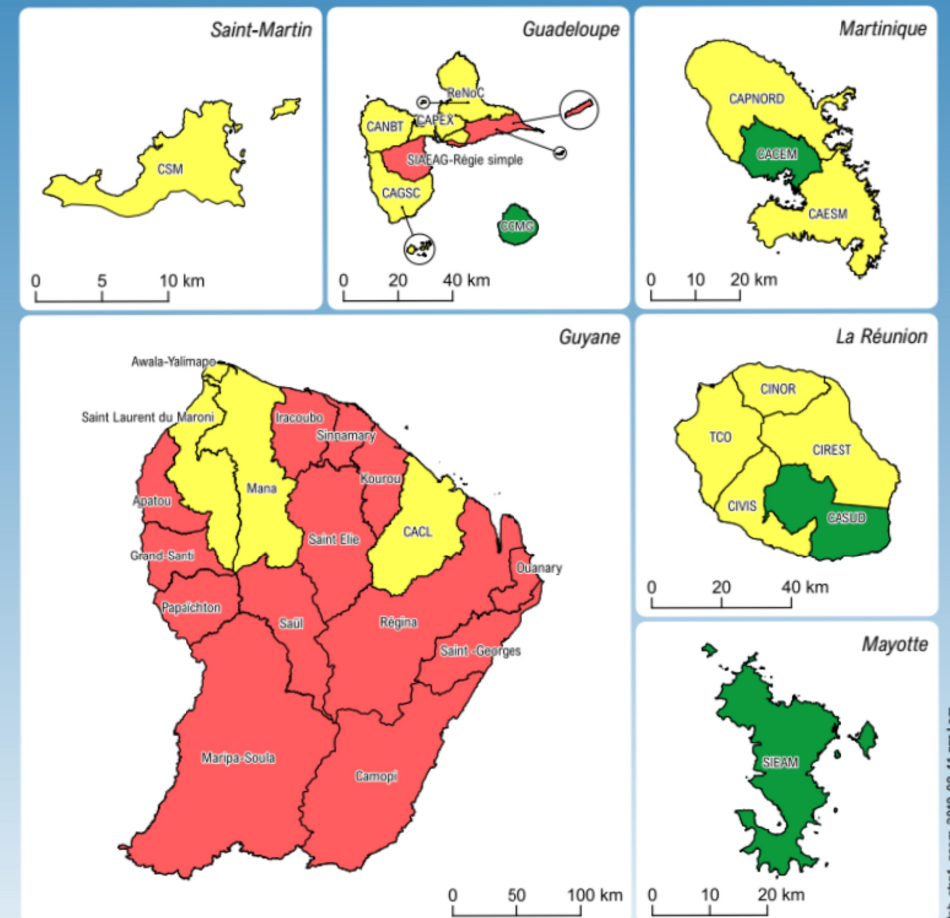
- ✓ **Décembre 2016 : installation de la conférence des acteurs de l'eau Martinique, validation du document stratégique ;**
- ✓ **Avril 2018 : seconde conférence des acteurs, signature du contrat de progrès CACEM/ODYSSI ;**
- ✓ **Septembre 2018 : troisième conférence des acteurs, préparation de la rencontre des acteurs de l'eau de l'outremer ;**
- ✓ **Octobre 2019 : quatrième conférence des acteurs, signature du contrat de progrès de la CAESM.**

Bilan Plan Eau Martinique

Une progression lente mais globalement satisfaisante si on se compare avec le reste de l'outremer

Plan d'actions pour les services d'eau potable et d'assainissement en outre-mer Etat d'avancement des contrats de progrès

Septembre 2019



■ Contrat signé au 13/09/2019 ■ Signature fin 2019 incertaine
■ Signature fin 2019 certaine

Sources : DGALN/DEB/ATAP1 - DGCL (BANATIC 04/2019)
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

de_b_atap1_pcom_2019_09_11.qgr | om

- ✓ **Grâce à la mise en place dès le début d'une organisation collégiale inclusive ;**
- ✓ **au sein de la conférence des acteurs de l'eau ;**
- ✓ **et du comité technique des financeurs.**

Bilan Plan Eau Martinique

- ✓ **Mais une situation qui reste fragile aussi bien sur le volet Eau Potable, qu'Assainissement ;**
- ✓ **Avec pour l'heure encore peu de résultats visibles du plan Eau DOM ;**
- ✓ **Malgré un engagement financier conséquent de 20 M € de fonds public entre 2017 et 2019.**

Bilan Plan Eau Martinique

Perspectives

- ✓ Finaliser le contrat de progrès de CAP Nord ;
- ✓ Compléter le contrat de progrès de CACEM/ODYSSI avec une prospective financière réaliste et pragmatique ;
- ✓ Nécessité d'actualiser les contrats de progrès régulièrement pour tenir compte du contexte et des évolutions locales ;
- ✓ Finaliser la mise en place d'un guichet unique ;
- ✓ Actualiser les schémas directeurs eau potable et assainissement.

MERCI DE VOTRE ATTENTION